

DANIEL MARCHILDON

# Le sortilège de Louisbourg

David  
ROMAN



## LE SORTILEGE DE LOUISBOURG

## DU MÊME AUTEUR

### Roman

*Les géniteurs*, Ottawa, Le Nordir, coll. « Rémanence », 2001.

*Les exilés*, Ottawa, Le Nordir, coll. « Rémanence », 2003.

*L'eau de vie* (Uisge beatha), Ottawa, Éditions David, 2008.

### Roman jeunesse

*Le secret de l'île Beausoleil*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, coll. « Conquêtes », n° 15, 1991.

*Le prochain pas*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, coll. « À nous deux », 1997.

*Le pari des Maple Leafs*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, coll. « Conquêtes », n° 73, 1999.

*Fait à l'os!*, avec collectif de jeunes auteurs, Regina, Éditions de la Nouvelle Plume, 2001.

*Les mordus de la glace*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, coll. « QUAD9 », n° 1, 2006.

*Une tournée d'enfer*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, coll. « QUAD9 », n° 2, 2006.

*La première guerre de Toronto*, Ottawa, Éditions David, 2010.

*Les guerriers de l'eau*, Ottawa, Éditions du Vermillon, 2012.

### Histoire

*La Huronie*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984. Manuel d'histoire.

*La Crise scolaire de Penetanguishene : Au-delà des faits, il y a... un historique sommaire et analytique, 1976-1989*, en collaboration avec Micheline Marchand, Penetanguishene, L'Imprimeur du Fief de la Huronie, 2004. Ouvrage historique.

Daniel Marchildon

Le sortilège  
de Louisbourg

ROMAN HISTORIQUE

David

## Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Marchildon, Daniel, auteur

Le sortilège de Louisbourg / Daniel Marchildon.

(Voix narratives)

Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).

ISBN 978-2-89597-386-7. — ISBN 978-2-89597-417-8 (pdf). —

ISBN 978-2-89597-418-5 (epub)

I. Titre. II. Collection : Voix narratives

PS8576.A6356S67 2014 C843'.54 C2013-908590-4

C2013-908591-2

L'auteur tient à remercier le Conseil des Arts de l'Ontario pour son aide financière lors de l'écriture de ce roman.

Les Éditions David remercient le Conseil des Arts du Canada, le Secteur franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario, la Ville d'Ottawa et le gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada.



Conseil des Arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



Ottawa

Les Éditions David  
335-B, rue Cumberland  
Ottawa (Ontario) K1N 7J3  
[www.editionsdavid.com](http://www.editionsdavid.com)

Téléphone : 613-830-3336  
Télécopieur : 613-830-2819  
[info@editionsdavid.com](mailto:info@editionsdavid.com)

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.  
Dépôt légal (Québec et Ottawa), 1<sup>er</sup> trimestre 2014

*À la Maréchale, ma tendre compagne  
et formidable complice  
et à la Baronne, que j'admire pour son courage,  
sa résilience et son moral à toute épreuve.*

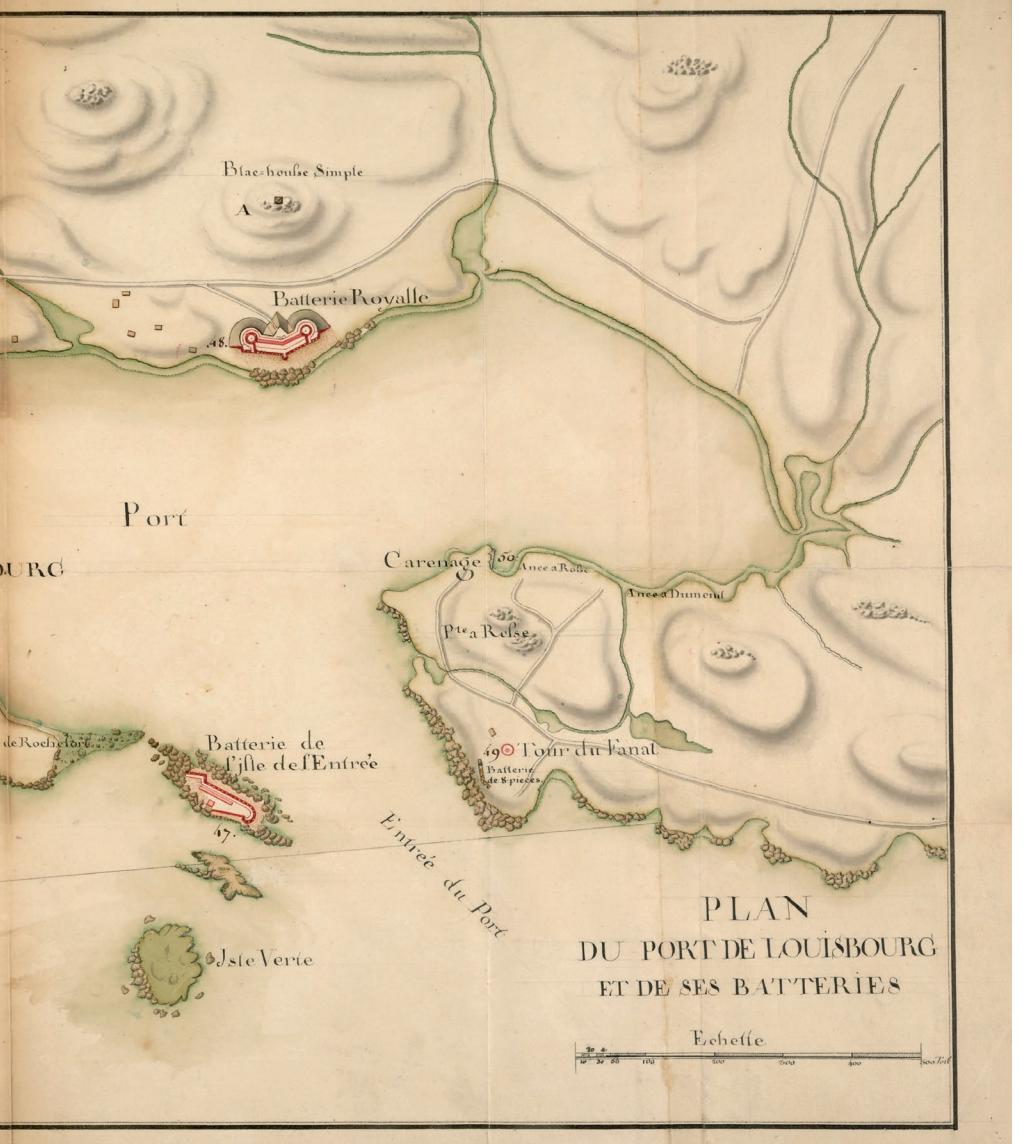
179.

N<sup>o</sup> 8 Ordre, 228. B



Il<sup>a</sup> Ces Place-houses construits par les Anglois  
S'abritent en Entier, ils ont été fait pour décoverir  
au loing, et principalement contre les Sauvages.

Les deux Batteries marquées en jaune Sont les uniques  
Elevées par les Anglois pendant le Siège, celles de 6, et de  
3 pieces Battirent la tenaille de la Porte Dauphine, et l'autre  
de 8 pieces la Batterie de l'Ilot. ~



Plan du Port de Louisbourg et de ses batteries (1751)

Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC228B



Vue détaillée de la forteresse de Louisbourg  
Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC228B

A

Batterie Royalle

48.

1. Bastion du Roi
2. Chapelle St-Louis
3. Caserne
4. Résidence du gouverneur
5. Bastion de la Reine
6. Hôpital des Frères de la Charité
7. Porte Maurepas
8. Rue Toulouse
9. Magasin du Roi
10. Maison des Guion
11. Maison du commissaire ordonnateur
12. Porte Frédéric et quai du Roi
13. Rue du quai
14. Porte Dauphine
15. Barachois
16. Faubourg

Carenage

50. Anee a Rense

Anee a T

Pte a Relse

Batterie de l'île de l'Entrée

47.

Île Verte

Entrée du Port

49. Tour du Fanal

Batterie de 8-pièces.

DU PO  
ET DE



*View from a French Warship*, Lewis Parker, 1982 (© Parcs Canada)

PARTIE 1

RETOUR



# CHAPITRE 1

## Guerre en temps de paix

**Le 23 juillet 1749**

On se serait cru en temps de guerre, même si la paix régnait. Sur le quai de la forteresse de Louisbourg, des militaires et des civils anglais couraient dans tous les sens.

Au bout du quai, dressées en rangs bien ordonnés dans leurs uniformes bleus et gris, les troupes du roi français, avec à leur tête le gouverneur Charles Des Herbiers de la Ralière, attendaient impatiemment. De leur côté, les occupants anglais, vêtus de leurs tuniques rouges, s'exaséraient. Entre les deux troupes, les civils, dans leurs habits sombres et sales, se ruavaient comme des rats quittant un navire. Même si les deux détachements n'étaient pas là pour se confronter, une vive tension flottait dans l'air.

Au milieu de ce branle-bas houleux, un bébé d'à peine trois mois gigotait sous les couvertures au fond d'un panier qu'on venait de déposer par terre. Soudain, le pied d'un des hommes d'armes britanniques le heurta négligemment. Propulsé jusqu'au bord du quai étroit, le panier tournoya

dangereusement comme s'il n'arrivait pas à se décider entre s'arrêter ou plonger dans la mer. Le soldat pressé ne s'y attarda guère.

Le panier qui tournait comme une toupie attira les yeux d'un garçon de quatre ans à la remorque de sa mère pressée. Curieux, l'enfant s'approcha du panier, l'empoigna par son anse, mettant ainsi abruptement fin à sa danse. Sa mère, d'humeur massacrante, lui cria de lâcher prise et il obéit.

Quelques secondes plus tard, la voix aiguë du bébé retentit dans l'air. Ses cris, enterrés par l'agitation générale, durèrent plus de 20 minutes. Le nourrisson, même s'il n'avait pas la notion du temps, sentait que jamais auparavant ses supplications n'étaient restées aussi longtemps sans réponse. Ce constat lui inspirait, en son for intérieur, un tourment que, plus tard, il apprendrait à nommer la peur.

Personne dans la foule grouillante ne pouvait ouïr ses lamentations. Voilà une demi-heure, l'accostage des chaloupes françaises avait déclenché la première étape de la remise de la forteresse à ses fondateurs et engendré cette pagaille confuse et bruyante.

Les Anglais, le colonel Peregrine Hopson en premier, ne cachaient pas leur immense soulagement de quitter enfin ce repaire du diable arraché à la France à la suite d'un siège de 46 jours en juin 1745. Les Britanniques, qui avaient hâte de laisser derrière eux cette forteresse très abîmée où ils avaient vécu de peine et de misère pendant quatre ans, fonçaient pêle-mêle pour regagner les chaloupes devant les conduire aux navires de guerre qui les rapatrieraient en Nouvelle-Angleterre. Dans leur empressement, certains laissaient derrière eux des bagages, dont le panier où l'enfant s'époumonait comme s'il exhortait ses parents à le récupérer.

Le gouverneur Des Herbiers, sans cacher son dédain, examina sa montre de poche et fit un geste à un subalterne, le lieutenant Mathurin Le Mordant. Dix heures, l'heure convenue pour la remise officielle de la forteresse à Sa Majesté le roi de France était passée. Le jeune Le Mordant s'avança résolument dans la foule bigarrée pour aller retrouver un officier anglais à qui il pourrait intimider l'ordre de faire cesser cette débandade. La main fixée sur la garde de son épée, il se fraya un passage en résistant à la tentation de retirer son arme pour écarter les gens. Il bouscula une femme de race noire et s'excusa, malgré son irritation. Ses yeux croisèrent son regard où il décela une anxiété fébrile. « Voilà une esclave maltraitée par son maître », songea l'officier.

Le lieutenant avisa enfin un attroupement de soldats britanniques entourant un officier qui, à en juger par ses insignes, devait être le commandant. Le Mordant se présenta révérencieusement. Un des soldats de l'entourage du colonel Hopson, qui parlait français, traduisit les salutations et la requête du gouverneur Des Herbiers.

— Finissons-en ! marmonna Hopson à ses officiers qui s'exécutèrent en aboyant des ordres.

Sans ménagement, les soldats anglais entreprirent de repousser les civils jusqu'aux bords du quai.

Debout, derrière la porte Frédéric donnant sur le quai, Jean-Baptiste Guion et sa femme, Gilette, observaient attentivement ce manège. Après la capitulation de 1745, Guion et sa famille avaient été parmi la centaine de François qui avaient pu éviter l'expulsion en France et demeurer à Louisbourg. Le retour de ses compatriotes suscitait chez Guion de la joie, mais aussi de l'appréhension. Il avait travaillé comme pilote pour les occupants anglais pendant

quatre ans, une collaboration que le nouveau gouverneur pourrait voir d'un œil suspect.

Le désordre se poursuivit jusqu'à ce que le lieutenant anglais, John Tane, excédé par ce spectacle ennuyeux, arrache le fusil des mains d'un soldat et tire un coup dans les airs. L'agitation s'arrêta et Tane, bien connu à Louisbourg pour sa voix tonitruante que nul ne pouvait ignorer, somma les civils d'attendre la fin de la cérémonie pour procéder à leur embarquement. Cette sommation imposa le calme. Même le bébé dans le panier cessa de crier. Une dizaine de toises\* plus loin, Tane vit son esclave, Alice, et la foudroya de son regard pour la pousser à faire comme les autres.

La troupe française, encouragée par la musique de la fanfare militaire qui l'accompagnait, parada alors en grande pompe en direction du colonel Hopson et ses officiers. Le gouverneur Des Herbiers et son vis-à-vis, conscients de la fragilité de la paix entre leurs pays, échangèrent un salut protocolaire d'une froideur glaciale. Hopson enchaîna avec la proclamation officielle et la remise de la clé de la forteresse aux autorités françaises.

Des Herbiers se racla la gorge et déclara :

— Au nom du roi, Sa Majesté Louis XV, je...

Soudain, le bébé, ayant profité de l'accalmie pour reprendre ses forces, déchira l'air de son cri strident. Interloqué, le gouverneur chercha dans la foule une femme avec un nourrisson. Les hurlements, à faire éclater les tympans, retentirent encore plus fort et tous se mirent à tenter de débusquer l'enfant.

---

\* Une toise est une ancienne mesure de longueur valant environ deux mètres.

Au bout de quelques secondes, les regards convergèrent sur un panier reposant aux pieds d'un soldat britannique. Stupéfait, le jeune militaire se pencha, déplaça un pan des couvertures pour exposer une petite tête qui émit une nouvelle série de gémissements assourdissants.

Vivement agacé, Hopson fit un signe à John Tane qui se précipita vers l'enfant. Sa voix tremblant de rage, l'officier interrogea la foule, enjoignant aux parents du bébé de se déclarer. Des murmures s'élevèrent, mais personne ne réclama l'enfant qui ne cessait de pleurer.

Le regard de Hopson parcourut la foule pour se poser sur Jean-Baptiste Guion, qu'il connaissait bien. Le Français, subitement mal à l'aise, s'esquiva. À ses côtés, Gilette, incapable de se retenir, s'exclama :

— Bon Dieu! C'est-ti possible que ses parents l'aient abandonné.

Au grand étonnement de son mari, Gilette partit d'un pas déterminé vers le soldat qui tenait toujours le nourrisson.

« Si sa mère ne le veut pas, on va le prendre. C'est un enfant de Louisbourg tout de même. »

La femme corpulente d'une trentaine d'années, mère de quatre enfants, avait prononcé ces mots comme une déclaration solennelle. Soulagé, le militaire lui confia le poupon. Le contact avec cette chaude chair maternelle eut un effet lénifiant sur le bébé qui se calma.

Des Herbiers félicita la femme de sa charité chrétienne et lui demanda son nom. Gilette répondit par une genouflexion et déclina son identité. Le gouverneur murmura alors au lieutenant Le Mordant d'en prendre bonne note tandis que Gilette alla retrouver son mari. Grâce à la bonté de sa femme, Jean-Baptiste Guion, qui aurait préféré passer

inaperçu ce jour-là, s'était fait remarquer par le nouveau gouverneur.

Des Herbiers reprit son discours et, peu après, les troupes anglaises tirèrent une salve de canon. Les soldats français, tambours battants, entrèrent ensuite dans la forteresse par la porte Frédéric. Les civils français, pour la plupart des anciens habitants de Louisbourg renvoyés en France après la reddition de 1745, débarquèrent à leur tour. Ces familles de commerçants, de pêcheurs, de taverniers et d'artisans avaient hâte de reprendre leurs possessions et leur vie d'avant le siège. Du moins ce qu'il en restait.

Pendant ce temps, Gilette, excitée, parlait à son mari.

— Il faudra le faire baptiser ce pauvre enfant. Quel nom allons-nous lui donner ?

Gilette s'affaira alors à défaire les langes du bébé et à examiner son sexe.

« Une fille », annonça-t-elle.

Jean-Baptiste sourit. Sa femme ne lui apprenait rien.

« On va l'appeler Angélique », décida Gilette.

Jean-Baptiste hocha la tête. En fait, il aurait pu lui dire le vrai nom de cette fille. Maintenant, il devrait s'efforcer de l'oublier.

## Le 27 juillet 1749

— Quel nom ?

Le père Isidore Caulet dévisageait Jean-Baptiste Guion qui, étrangement muet, se détourna du prêtre pour fixer les murs de la chapelle Saint-Louis. Même s'il connaissait le nom choisi pour sa nouvelle fille, il ne venait pas à bout de le prononcer.

— Angélique, résonna avec force la voix de Gilette.

Satisfait, le prêtre récita en latin les phrases rituelles du baptême et fit couler l'eau bénite sur la tête du bébé placé sur les fonts baptismaux.

Gilette soupçonnait que le souci d'avoir à nourrir cette bouche, ajoutée à leur famille amalgamée déjà nombreuse, préoccupait Jean-Baptiste. Derrière le couple, se tenaient six des huit enfants nés du premier mariage de Guion, soit François et Jean-Baptiste fils, deux gaillards de 23 et 18 ans, Josette, une jolie fille de 17 ans, Anne, âgée de 12 ans, et les garçons Louis et Michel de 10 et 8 ans. À sa droite, les deux fils du premier lit de Gilette, Mathieu, 15 ans et Michel, 14 ans, s'ennuyaient. De plus, les deux enfants engendrés par le couple depuis son union en 1746, Marie, deux ans, et Jean-Laurent, trois ans, étaient gardés à la maison.

Gilette sentait aussi l'embarras de son homme de se trouver devant un religieux dans ce lieu sacré quand eux vivaient en état de péché. Faute d'un prêtre, leur mariage, célébré trois ans auparavant à la façon du pays, soit avec de simples voeux solennels prononcés devant témoins, n'avait jamais été officialisé par l'Église. Le retour des religieux catholiques à Louisbourg obligerait le couple à régulariser sa situation.

En réalité, Gilette ignorait la véritable cause du malaise de son mari. « Non seulement mon plan a-t-il raté, mais il s'est retourné contre moi. » Guion pestait contre lui-même et contre sa malchance. Il se morfondait en se demandant si le jour viendrait où il révélerait à cet enfant adopté ses tristes origines.

Angélique claironna son admission à l'Église catholique par une série de pleurs. Le prêtre s'empressa alors de se rendre à l'autel où il écrivit dans un registre :

*En ce vingt-septième jour de juillet 1749, je soussigné, ai baptisé conditionnellement, une jeune fille anglaise âgée d'environ trois mois que nous avons trouvée à Louisbourg à notre arrivée de la France au moment de prendre possession de ladite ville, sans avoir pu trouver le moindre renseignement quant à son père ou à sa mère.*

Il s'apprêta à demander aux parents quels noms inscrire pour le parrain et la marraine, quand un militaire fit soudainement irruption dans la chapelle. Embrassant les gens présents d'un regard grave, l'officier marcha jusqu'à l'autel pour saluer le prêtre d'un geste cérémonieux.

— Mon père, je suis le lieutenant Mathurin Le Mordant, envoyé par son excellence, le gouverneur Des Herbiers.

Il se tourna alors vers Gilette qui avait réussi à calmer Angélique en la berçant doucement et demanda :

« Avez-vous terminé le baptême du nourrisson abandonné ? »

Le vieil aumônier récollet hésita avant de répondre. Au moment d'accepter de retourner à Louisbourg où il avait déjà passé plusieurs années, Caulet savait à quoi s'en tenir. Ce premier baptême, qui prenait une tournure de plus en plus étrange, lui inspirait un mauvais pressentiment. Le vieillard commençait à douter de sa capacité à continuer son ministère dans ce poste reculé.

— Oui, déclara-t-il enfin. Je me préparais à inscrire les noms du parrain et de la marraine au registre.

— Alors, écrivez le nom de Charles Des Herbiers de la Ralière comme parrain et je signerai pour lui.

Une exclamation d'étonnement s'échappa des lèvres de Jean-Baptiste Guion. Gilette passa le bébé à Josette et s'approcha de Le Mordant.

— Monsieur le gouverneur nous fait un très grand honneur.

— Il souhaite témoigner de sa reconnaissance pour votre générosité, Madame, dit Le Mordant en inclinant respectueusement la tête.

— Et le nom de la marraine? demanda le récollet.

— Josette, Josette Guion.

Jean-Baptiste venait de nommer sa fille avec fierté. Gilette reprit Angélique des bras de Josette qui avança alors vers l'autel. Frappé par sa beauté et la finesse de ses traits, Le Mordant échangea un sourire avec cette fille née dans l'île Royale. À la lueur des chandelles, ses longs cheveux blonds nimbait son visage gracieux. Ses yeux, d'un vert étincelant, laissaient deviner un esprit vif.

— À vous d'abord de signer ici.

La voix du prêtre tira Le Mordant de sa contemplation. Il accepta la plume que lui tendait le religieux, signa son nom et ajouta la mention «*pour son Excellence le gouverneur Des Herbiers*».

Il y alla de son plus beau sourire et posa la plume dans la main de Josette qui trembla légèrement. Le soldat guida son bras vers le registre dans lequel, lentement, d'un trait précis, elle signa son nom.

Le prêtre déclara la cérémonie terminée et Jean-Baptiste, qui ne voulait pas rater l'occasion de se faire un précieux allié, invita l'officier à venir arroser le baptême d'Angélique avec sa nouvelle famille. Le Mordant refusa poliment, prétextant le devoir, mais ajouta :

— Je passerai vous voir à un autre moment pour prendre des nouvelles de la filleule du gouverneur.

Sur ce, l'officier adressa un salut au prêtre et à toute la famille Guion, vira sur ses talons et quitta l'église. L'écho

de son pas rythmé à une cadence militaire résonna dans l'air pendant un instant.

Jean-Baptiste jeta un regard sur sa fille et fut déçu. Elle semblait s'intéresser davantage à la petite Angélique, qu'elle venait de reprendre dans ses bras, qu'au jeune militaire qui lui avait fait une si belle façon. Au moins, Guion avait marqué un point dans le jeu pour rétablir de bonnes relations avec le nouveau régime. Que la petite Sa..., non Angélique — il devrait bien s'habituer à prononcer ce nom — ne soit pas partie avec ses parents avait engendré une conséquence heureuse. Il se mit à espérer qu'il y en aurait d'autres.

### Le 3 septembre 1749

Avec trois ans de retard, le duc d'Enville était finalement arrivé à Louisbourg. Cependant, celui qui avait aspiré à être le libérateur de l'île Royale y débarquait couché dans un cercueil.

L'ironie de la situation n'échappait pas à Mathurin Le Mordant qui dirigeait la troupe responsable de retirer la dépouille du duc d'Enville de la chaloupe accostée au quai du Roi. On allait enterrer le duc dans la forteresse, sous la chapelle Saint-Louis, un endroit que le mort n'avait jamais vu de son vivant.

Sous le regard bienveillant du gouverneur Des Herbiers, Le Mordant intima l'ordre à ses hommes de transporter le cercueil jusqu'à une voiture sur le quai. Un détachement de soldats tira une salve dans les airs et, dans le port, les bateaux répondirent par une canonnade bruyante.

Au moment de se mettre au garde-à-vous avec ses hommes, Le Mordant croisa le regard du gouverneur Des

Herbiers où il perçut, caché derrière un masque d’impasseabilité, du dégoût pour cette méprisable pièce de théâtre militaire. Le gouverneur saisissait cette occasion pour réaffirmer l’engagement de la France face à sa forteresse isolée et à sa population civile malmenée. Le rapatriement de la dépouille de l’infortuné duc était ainsi devenu le prétexte pour l’étalement d’un imposant faste militaire habituellement réservé aux grands guerriers.

Les tirs de fusils et de canons se poursuivirent pendant encore une minute. « Un jour, nous regretterons sûrement d’avoir dépensé autant de poudre si frivolement », maugréa Le Mordant. L’officier se donna une contenance grave et, avec sa troupe, se fondit dans le cortège funèbre derrière la voiture tirée par deux magnifiques chevaux noirs.

Le convoi passa sous l’arche de la porte Frédéric et commença à gravir la pente de la rue Toulouse. De chaque côté de cette artère, les civils — hommes, femmes et enfants — observaient en silence la procession, certains en se signant.

Peut-être, après tout, Des Herbiers avait-il vu juste, pensa Le Mordant. Pourtant, personne n’était dupe : le duc d’Enville était davantage la victime d’un sort particulièrement cruel qu’un vaillant chef militaire, mort pour la patrie.

À son départ de La Rochelle, le 22 juin 1746, l’escadre de 72 navires envoyée pour reprendre Louisbourg des Anglais avait été grandement retardée par des vents défavorables. Le bateau du commandant, séparé des autres, était arrivé à la baie Chibouctou\* au sud de Louisbourg, le 13 septembre. À peine 12 autres vaisseaux parvinrent à

---

\* Le port d’Halifax aujourd’hui.

le rejoindre ; certains coulèrent et d'autres rebroussèrent chemin.

Deux semaines plus tard, une attaque d'apoplexie avait fauché le chef du corps expéditionnaire. Le 1<sup>er</sup> octobre, l'officier appelé à prendre la relève, le chevalier d'Estournelle, complètement dépassé par la situation, avait tenté de s'ouvrir le ventre avec son épée. Le marquis de la Jonquière, qui s'était alors retrouvé bien malgré lui le chef de cette campagne calamiteuse, avait fini par ordonner le retour en France le 27 octobre. Sur le site où les Anglais s'affairaient maintenant à ériger la ville d'Halifax, les corps du duc d'Enville et de plusieurs matelots et soldats morts de maladies furent abandonnés. Sur les 7 000 militaires ayant participé à cette entreprise désastreuse, environ 3 000 avaient été emportés par des affections mortelles.

Un frisson parcourut le corps de Le Mordant. Au moment où le cercueil avait été retiré de la cale du bateau, il faisait un temps radieux. Depuis le départ du cortège, une brume soudaine et de plus en plus épaisse avait enveloppé la ville d'un linceul humide. Comme tous les militaires qui aboutissaient à cet endroit désolant, Le Mordant s'étonnait des soubresauts du temps changeant.

Le convoi traversa l'angle des rues d'Orléans et Toulouse qui délimitait la frontière entre les parties civile et militaire de la forteresse. Au moment où la voiture s'engagea dans l'étroit passage voûté menant à la cour de la résidence du gouverneur, les yeux de Mathurin Le Mordant rencontrèrent ceux de Josette Guion. Elle lui fit un sourire et l'officier lui répondit d'un léger hochement de la tête, tout en maintenant son regard sobre.

Dans la cour, les 1 500 soldats de la nouvelle garnison, soit le double des effectifs en poste avant l'attaque

des Anglais, attendaient, dressés en rangs serrés. De nouvelles salves et canonnades tirées depuis le bastion du Roi proclamèrent l'arrivée du duc d'Enville au lieu de son dernier repos.

À l'intérieur de la chapelle Saint-Louis, bondée de tous les officiers de la garnison, des officiels de l'administration et de quelques notables de la population civile, le père Caulet et deux autres des cinq récollets affectés à la forteresse célébrèrent les funérailles. Une fois la messe terminée, le cercueil du duc fut déposé dans la crypte sous l'église où il se retrouverait en bonne compagnie, soit à côté des deux gouverneurs de la forteresse morts en fonction : Isaac-Louis de Forant et Jean-Baptiste Louis Le Prévost Duquesnel.

À la sortie de l'église, le tintement des cloches fut enterré par le vacarme d'une nouvelle série de tirs qui rappela à Le Mordant le tintamarre de la célébration du *Te Deum*, le 3 août dernier. L'officier avait trouvé cette première cérémonie extravagante sans se douter qu'elle serait suivie, un mois plus tard, d'une deuxième encore plus excessive. Le Mordant fit un calcul rapide du coût de tout ce faste. « Neuf cents livres de poudre au bas mot! »

Avant de regagner son bureau, une petite pièce partagée avec deux collègues, Le Mordant jeta un coup d'œil vers l'entrée de la résidence et la place d'armes toujours recouverte du voile gris de la brume. Il n'avait pas voulu de cette affectation au bout du monde. Les goujats sous son commandement constituaient une imprévisible arme à double tranchant. Les civils se sentaient protégés de l'ennemi. Or, Le Mordant, lui, craignait à tout moment de voir éclater des conflits entre les troupes indisciplinées et ceux qu'elles devaient défendre.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages 8-9

*Plan du Port de Louisbourg et de ses batteries* (1751)

Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC228B

Pages 10-11

*Plan du Port de Louisbourg et de ses batteries* (détail)

Vue détaillée de la forteresse de Louisbourg

Archives nationales d'outre-mer (ANOM), FR CAOM 3DFC228B

Page 12

*View from a French Warship* (1744)

Lewis Parker, acrylique sur toile, 1982.

(© Parcs Canada, Lieu historique national du Canada  
de la Forteresse-de-Louisbourg)

Page 97

*Carte particulière des Costes du Sud-Est de l'Isle Royale  
depuis l'Isle a Guion jusques a la Pierre a fusil*

gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



## TABLE DES MATIÈRES

### Partie 1. Retour

Chapitre 1.	Guerre en temps de paix.....	15
Chapitre 2.	Nouveau régime, vieille guerre .....	73
Chapitre 3.	Rompre les rangs .....	99
Chapitre 4.	Mariage à la gaumine .....	127

### Partie 2. Plaie mal fermée

Chapitre 5.	Appel aux armes .....	147
Chapitre 6.	Guerre et guerriers.....	163
Chapitre 7.	Calamités.....	181

### Partie 3. Grande guerre et petites victoires

Chapitre 8.	Ultime combat.....	225
Chapitre 9.	Fardeau du fer.....	255
Chapitre 10.	Nœud coulant.....	271
Chapitre 11.	Nouveau départ .....	293

### Notes de l'auteur

Louisbourg après la capitulation.....	315
Remarques sur la vérité historique.....	317

Table des illustrations .....	323
-------------------------------	-----



VOIX NARRATIVES  
*Collection dirigée par Marie-Anne Blaquièvre*

- BÉLANGER, Gaétan. *Le jeu ultime*, 2001. Épuisé.
- BLAQUIÈRE, Nathalie. *Boules d'ambiance et kalachnikovs. Chronique d'une journaliste au Congo*, 2013.
- BOULÉ, Claire. *Sortir du cadre*, 2010.
- BRUNET, Jacques. *Messe grise ou La fesse cachée du Bon Dieu*, 2000.
- BRUNET, Jacques. *Ah...sh\*t ! Agaceries*, 1996. Épuisé.
- CANCIANI, Katia. *178 secondes*, 2009.
- CANCIANI, Katia. *Un jardin en Espagne. Retour au Généralife*, 2006.
- CHICOINE, Francine. *Carnets du minuscule*, 2005.
- CHRISTENSEN, Andrée. *La mémoire de l'aile*, 2010.
- CHRISTENSEN, Andrée. *Depuis toujours, j'entendais la mer*, 2007.
- COUTURIER, Anne-Marie. *Le clan Plourde. De Kamouraska à Madoueskak*, 2012.
- COUTURIER, Anne-Marie. *L'étonnant destin de René Plourde. Pionnier de la Nouvelle-France*, 2008.
- COUTURIER, Gracia. *Chacal, mon frère*, 2010.
- CRÉPEAU, Pierre. *Madame Iris et autres dérives de la raison*, 2007.
- CRÉPEAU, Pierre et Mgr Aloys BIGIRUMWAMI, *Paroles du soir. Contes du Rwanda*, 2000. Épuisé.
- CRÉPEAU, Pierre. *Kami. Mémoires d'une bergère teutonne*, 1999.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *Fantômier*, 2005.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *Les soleils incendiés*, 2004.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *Mademoiselle Cassie*, 2<sup>e</sup> éd., 2003.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *Les bernaches en voyage*, 2001.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *L'harmonica*, 2000.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *Mademoiselle Cassie*, 1999. Épuisé.
- DONOVAN, Marie-Andrée. *L'envers de toi*, 1997.

- DONOVAN, Marie-Andrée. *Nouvelles volantes*, 1994. Épuisé.
- DUBOIS, Gilles. *L'homme aux yeux de loup*, 2005.
- DUCASSE, Claudine. *Cloître d'octobre*, 2005.
- DUHAIME, André. *Pour quelques rêves*, 1995. Épuisé.
- FAUQUET, Ginette. *La chaîne d'alliance*, en coédition avec les Éditions La Vouivre (France), 2004.
- FLAMAND, Jacques. *Mezzo tinto*, 2001.
- FLUTSztejn-GRUDA, Ilona. *L'aïeule*, 2004.
- FORAND, Claude. *R.I.P. Histoires mourantes*, 2009.
- FORAND, Claude. *Ainsi parle le Saigneur*, 2006.
- GAGNON, Suzanne. *Passeport rouge*, 2009.
- GRAVEL, Claudette. *Fruits de la passion*, 2002.
- HARBEC, Hélène. *Chambre 503*, 2009.
- HAUY, Monique. *C'est fou ce que les gens peuvent perdre*, 2007.
- HENRIE, Maurice. *Petites pierres blanches*, 2012.
- JEANSONNE, Lorraine M. M. *L'occasion rêvée... Cette course de chevaux sur le lac Témiscamingue*, 2001. Épuisé.
- LAMONTAGNE, André. *Les fossoyeurs. Dans la mémoire de Québec*, 2010.
- LAMONTAGNE, André. *Le tribunal parallèle*, 2006.
- LANDRY, Jacqueline. *Terreur dans le Downtown Eastside. Le cri du West Coast Express*, 2013.
- LEPAGE, Françoise. *Soudain l'étrangeté*, 2010.
- MALLET-PARENT, Jocelyne. *Celle qui reste*, 2011.
- MALLET-PARENT, Jocelyne. *Dans la tourmente afghane*, 2009.
- MARCHILDON, Daniel. *Le sortilège de Louisbourg*, 2014.
- MARCHILDON, Daniel. *L'eau de vie (Uisge beatha)*, 2008.
- MARTIN, Marie-Josée. *Un jour, ils entendront mes silences*, 2012.
- MUIR, Michel. *Carnets intimes. 1993-1994*, 1995. Épuisé.
- PIUZE, Simone. *La femme-homme*, 2006.
- RESCH, Aurélie. *Pars, Ntangu !*, 2011.
- RESCH, Aurélie. *La dernière allumette*, 2011.
- RICHARD, Martine. *Les sept vies de François Olivier*, 2006.

- ROBITAILLE, Patrice. *Le cartel des volcans*, 2013.
- ROSSIGNOL, Dany. *Impostures. Le journal de Boris*, 2007.
- ROSSIGNOL, Dany. *L'angélus*, 2004.
- THÉRIAULT, Annie-Claude. *Quelque chose comme une odeur de printemps*, 2012.
- TREMBLAY, Micheline. *La fille du concierge*, 2008.
- TREMBLAY, Rose-Hélène. *Les trois sœurs*, 2012.
- VICKERS, Nancy. *La petite vieille aux poupées*, 2002.
- YOUNES, Mila. *Nomade*, 2008.
- YOUNES, Mila. *Ma mère, ma fille, ma sœur*, 2003.

IMPRIMÉ SUR PAPIER SILVA ENVIRO  
100 % POSTCONSUMMATION  
TRAITÉ SANS CHLORE, ACCRÉDITÉ ÉCO-LOGO  
ET FAIT À PARTIR DE BIOGAZ.

COUVERTURE 30 % DE FIBRES POSTCONSUMMATION  
CERTIFIÉ FSC®  
FABRIQUÉ À L'AIDE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE,  
SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE, SANS ACIDE.

Couverture : *View from a French Warship* (détail), Lewis Parker, 1982.  
(© Parcs Canada, Lieu historique national du Canada de la

Forteresse-de-Louisbourg).

Photographie de l'auteur : Micheline Marchand  
Maquette et mise en pages : Anne-Marie Berthiaume  
Révision : Frèdelin Leroux

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN FÉVRIER 2014  
SUR LES PRESSES DE MARQUIS IMPRIMEUR  
MONTMAGNY (QUÉBEC) CANADA



En juillet 1749, dans l'île Royale (Cap-Breton, N.-E.), la France reprend possession de la forteresse de Louisbourg, perdue aux mains des Anglais quatre ans plus tôt. Mathurin Le Mordant, un jeune lieutenant à la carrière prometteuse, débarque avec les anciens habitants qui y reprennent tant bien que mal leur vie avec ceux qui ont été laissés à leur sort. Dès le premier jour, lorsque le militaire croise le chemin de la ravissante Josette Guion, le sortilège de Louisbourg prend son cœur dans ses mailles et lui réserve les pires tourments.

L'attirance réciproque des amoureux se vivra au milieu des dures conditions de vie de leurs amis — militaires, civils ou esclaves —, des luttes de pouvoir et des atroces exécutions qui ont ponctué cet épisode marquant de l'histoire de l'Acadie et de la guerre de Sept Ans.

**Dans ce roman d'époque, aux accents authentiques, Daniel Marchildon fait revivre, trois cents ans après la fondation de Louisbourg, le mystérieux sortilège qui hante cette forteresse.**

Daniel Marchildon habite à Lafontaine, en Ontario, dans sa région natale. Écrivain aux multiples talents, il a signé une vingtaine de publications, dont plusieurs romans historiques et des romans pour la jeunesse.

